



## *Illustrations des bonnes pratiques*

*Maîtriser les coûts en engageant une étude d'optimisation*

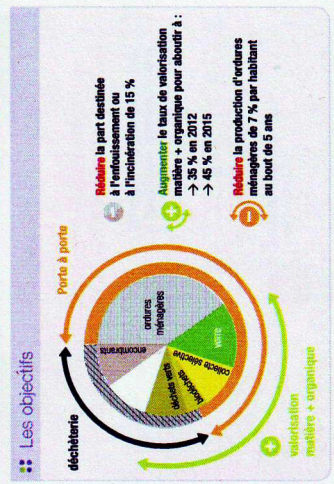
*Critère 2.2.*

*Synthèse de l'état des lieux et des pistes d'optimisation*

*SYCODEC (51)*

# Focus sur la réglementation récente

Le « Grenelle I », loi du 3 août 2009



**Les moyens à mettre en place**

- ➔ **Une tarification incitative**  
Avant 2014, une part variable de la facture devait être liée à la nature des déchets et au service rendu.
- ➔ **Une harmonisation des consignes de tri**

**Les aides pour atteindre les objectifs : L'ADEME**

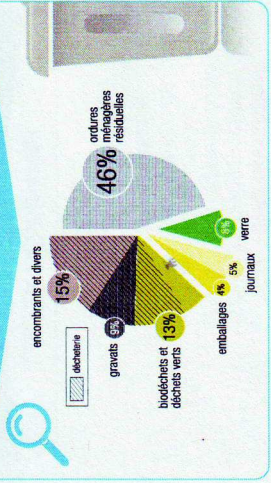
Bénéficiaire de la ressource générée par la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), l'ADEME va accompagner les collectivités :

- dans la mise en place de la réglementation incitative,
- dans la mise en place des plans locaux de prévention,
- par un soutien au financement des équipements de tri.

**Syvalom**  
13 rue Carnot - 51000 Châlons-en-Champagne  
Tél : 03 26 26 16 20 - www.syvalom.fr

# L'état des lieux

Qu'y a-t-il dans nos poubelles ?



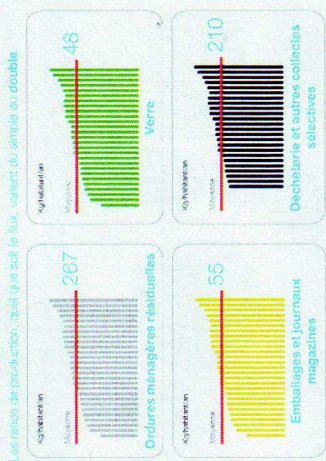
Comment les collecte-t-on ?

kg/habitant/an	Ordures ménagères	Verre	Emballages	Journaux	Biodéchets et déchets verts	Encombrants et divers	Gravats	Total
267	38%	5%	23%	21%	15%	8%	50	560
48	31%	10%	42%	48%	26%	8%	100	
25	2%	2%	31%	31%	59%	82%		
30	2%	2%	31%	31%	59%	82%		
75	2%	2%	31%	31%	59%	82%		
85	2%	2%	31%	31%	59%	82%		
50	2%	2%	31%	31%	59%	82%		



**Une moyenne qui cache de grandes disparités**

Les ratios de production, quel que soit le flux, varient du simple au double.



**Les Coûts**

Le coût moyen est de 65 € /habitant/an



# Les pistes d'optimisation

## La collecte sélective

• **Un taux de participation au tri des habitants à améliorer**

27%

**Le geste de tri est jugé facile et extrêmement important surtout pour son impact environnemental**  
 Les habitudes de trieurs réguliers plus importantes que la norme nationale (80 % contre 75 %) mais les comportements diffèrent selon l'âge et le type de logement :

- LES MEILLEURS TRIEURS**
  - les plus de 55 ans
  - les habitants de logements individuels
- LES MOINS BONNS TRIEURS**
  - les plus jeunes
  - les logements collectifs.

Moyenne des logements ne présentant JAMAIS de bac ou de sac recyclable

Sur 10 logements collectifs, 6 présentent un bac à la collecte

Taux de présentation 60%  
 x Taux de remplissage 82%  
 = 50 % du service utilisé pour une fréquence hebdomadaire

**IL FAUT ADAPTER LA FREQUENCE AUX BESOINS ET LANCER L'ACTE II DE LA COMMUNICATION**

**Le Verc**

- Le coût de l'apport volontaire est 3 à 4 fois moins élevé que le porte-à-porte pour des performances identiques
- Les flux à rechercher se situent en milieu urbain
- On estime qu'il faut une colonne à verre pour 500 habitants.

**Les Papiers Journaux**

- Favoriser une reprise directe vers les papeteries
- Envisager la séparation à la source des papiers journaux et des emballages

## Les ordures ménagères

• **Adapter la fréquence aux besoins**

Taux de remplissage des bacs à la collecte

Taux de présentation 40%  
 x Taux de remplissage 75%  
 = 30 % du service utilisé pour une fréquence supérieure à 1 fois / semaine

**Rédiger des règlements de collecte**

l'absence de règlement de collecte ne permet pas de refuser des résidus qui devraient se trouver dans un autre flux.

**Appliquer la redevance spéciale aux entreprises**

L'écart de ratio entre les collectivités sur le flux d'ordures ménagères résiduelles tient à la présence ou non de résidus d'origine industrielle et/ou commerciale. L'application de la redevance spéciale, obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993 mais très peu appliquée, permet de diminuer ces tonnes.

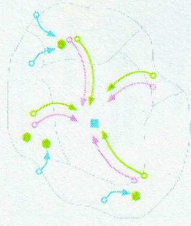
**Conteneuriser la collecte**

- Qui est adapté à une baisse de la fréquence des collectes
- Qui se mesure en une des puissances indicatives
- Conteneur à la communication R 427

## L'organisation territoriale

**Un gain est à réaliser en matière de cohérence territoriale**  
 pour limiter les flux matière et fonctionner en regroupements décalés autour des centres de transfert.

- Flux Collecte Sélective
- Flux Ordures Ménagères
- Centre de Transfert
- Déchèteries
- Déplacements particuliers vers déchèterie



**Cela permettrait**

- Une harmonisation des consignes et du service sur ce territoire
- Une facilitation de l'accès aux déchèteries.

**Les Flux Déchèteries**

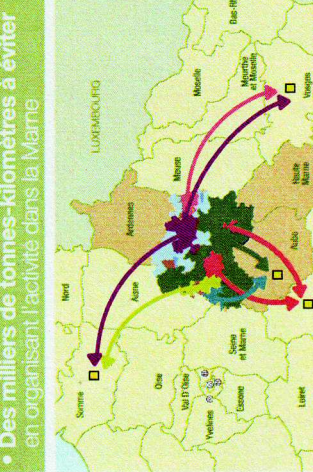
Si la gestion de l'accueil des utilisateurs peut être facilitée comme indiqué ci-dessus, l'amélioration du bas de quoi (les tonnages à traiter par catégorie) peut être envisagée :

- par le maintien des filières locales
- par la mise en place de ressources pour réduire les volumes entrants (autres ADEME)
- par une filière départementale pour les autres flux (encombrants, déchets verts, cartons...)

**Des coûts hétéroclites**

Compartiment des coûts en 2007 en €

• **Des milliers de tonnes-kilomètres à éviter en organisant l'activité dans la Marne**



centre de tri  
 transport des produits triables hors département

**La Suite possible**

- Trouver le lieu pour accueillir un équipement de tri
- Investir avec les outils constitués depuis 2007
- Modifier les statuts du SYVALOM